



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 14 / 02 / 2026 à 02:59

Date de publication : dimanche 13 octobre 2024 à 03:24

Type : Constitution SASU

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 17/09/2024, il a été constitué une SASU dénommée Sirine Ben Ali Ostéopathe. **Siège social:** 2 Rue Hector Berlioz 38800 Le Pont-de-Claix. **Capital:** 100€. **Objet:** - L'activité d'ostéopathie comprenant la manipulation manuelle du système musculosquelettique et des techniques de relâchement myofascial permettraient d'apporter un soulagement dans le domaine du trouble fonctionnel.. - Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés à des entreprises et autres organisations sur des questions de gestion.. **Président:** Mme Sirine Ben Ali, 2 Rue Hector Berlioz, 38800 Le Pont-de-Claix.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Grenoble.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d54d08c2-c264-4232-b9e9-200b2f394575>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex